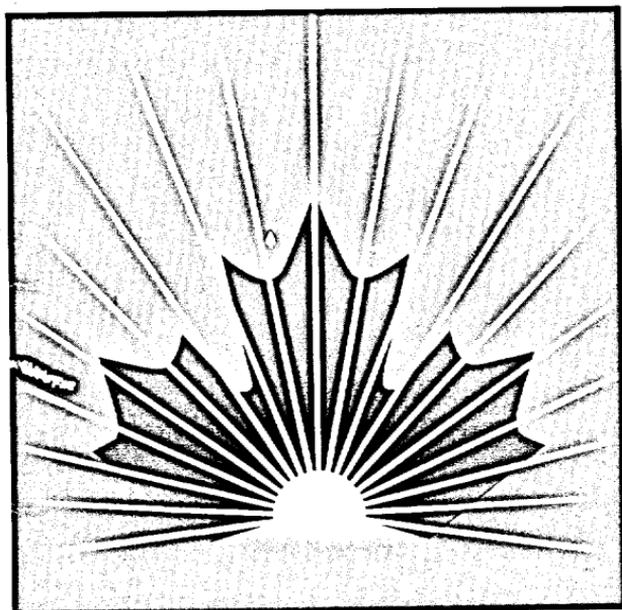


ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE
ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

UNE ÉVALUATION ÉCONOMIQUE

▫ SOMMAIRE ▫



Canada

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20025828 6

DATE DUE	DUE DATE		
DATE DE RETOUR			
FEB 01 2002			

DOCS
CA1 EA 88C10 EXF
The Canada-U.S. Free Trade
Agreement : an economic assessment
: executive summary. --
43247868



«Depuis notre entrée en fonction en septembre 1984, le gouvernement a suivi un programme global, cohérent et crédible de renouveau économique. L'objectif est clair: revitaliser l'économie canadienne et créer des emplois plus productifs et de meilleure qualité pour les Canadiens. Pour atteindre cet objectif, il nous faut des producteurs confiants ainsi qu'une économie efficiente et souple, qui puisse continuer de rivaliser avec l'élite mondiale et la concurrencer sur un pied d'égalité...

«Le Canada est actuellement le seul grand pays industrialisé qui n'ait pas un accès sûr à un important marché à revenu élevé; l'accord de libre-échange assurera un accès amélioré et plus sûr à l'énorme marché américain. Il accroîtra les possibilités d'économies d'échelle dans la production et la commercialisation au Canada, ce qui favorisera une productivité accrue et stimulera l'innovation. En bref, l'accord se traduira par une économie canadienne plus efficiente et plus compétitive. Une économie plus forte et plus productive nous permettra de mieux soutenir nos programmes sociaux et de promouvoir davantage notre identité culturelle...

«Cet accord de libre-échange reflète la confiance et la détermination de ceux qui ont une vision d'un Canada tourné vers l'avenir.

43-247-867 (1)
43-247-258 (e)

Je suis persuadé que les Canadiens accepteront le défi du libre-échange et les possibilités d'un avenir plus riche et plus sûr qu'il nous offre. Une meilleure performance économique, voilà le défi à relever par tous les Canadiens. Le libre-échange est une étape capitale sur la voie du renouveau économique, nous permettant de léguer à nos enfants un héritage économique conforme aux richesses de ce pays.»



**Le ministre des Finances,
l'honorable Michael H. Wilson**

Principales incidences de l'accord de libre-échange

Dans le *Programme de renouveau économique* de novembre 1984, le gouvernement avait indiqué l'appui qu'il apportait à une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales sous les auspices de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et son intention d'étudier diverses options de libéralisation des échanges bilatéraux avec les États-Unis. Ce sont là les principaux éléments du programme du gouvernement visant à doter l'économie canadienne d'une nouvelle vitalité à long terme.

Le 4 octobre 1987, les gouvernements du Canada et des États-Unis se sont entendus en principe sur les éléments à incorporer à un accord de libre-échange. Le texte légal de l'accord a été déposé à la Chambre des communes le 11 décembre 1987 et signé par le Premier ministre le 2 janvier 1988. L'accord éliminera les obstacles au commerce des biens et des services entre les deux pays. Il facilitera une juste concurrence dans la zone de libre-échange et libéralisera les conditions régissant les investissements transfrontaliers. L'accord établira aussi des modalités efficaces d'administration conjointe de ses dispositions et de règlement des différends.

Le document fournit une analyse des incidences économiques de l'accord de

libre-échange, à la lumière des recherches entreprises au ministère des Finances et ailleurs. En voici les principales conclusions:

- L'élimination des obstacles commerciaux entre le Canada et les États-Unis accroîtra d'*au moins* 2.5 pour cent les revenus réels au Canada à long terme. Il s'agit d'une hausse *permanente* du revenu réel de \$12 milliards par année, en dollars courants, ou une augmentation d'environ \$450 par habitant, par année, du pouvoir d'achat réel. Cela équivaut à une hausse du revenu réel d'environ \$1,800 par année pour un ménage canadien comptant quatre personnes.

Avantages supplémentaires

- Cette progression de 2.5 pour cent du revenu réel sous-estime vraisemblablement l'ampleur des avantages économiques découlant de l'accord. Celui-ci aura vraisemblablement d'autres retombées positives qui, bien qu'elles soient peut-être difficiles à mesurer, n'en sont pas moins réelles et peut-être très importantes. Parmi celles-ci figurent les avantages d'une libéralisation du commerce des services, d'un assouplissement des conditions régissant les investissements transfrontaliers, de la réduction des incertitudes tenant à un accès plus sûr à l'important marché américain, ainsi qu'une économie plus souple et plus

innovatrice. De plus, l'accord de libre-échange accroît les chances de réussite de l'actuelle série de négociations du GATT, qui devraient aboutir à de nouvelles réductions des obstacles au commerce multilatéral et à un accroissement des échanges internationaux.

- L'expérience des pays qui ont libéralisé leur commerce international étaye considérablement la conclusion voulant que l'accord de libre-échange produise d'importants avantages économiques pour le Canada. L'un de ces exemples est l'expérience des pays qui ont formé la Communauté économique européenne (CEE) en 1958. Au cours des 10 années qui ont suivi la création de la CEE, le commerce interne à cette dernière a augmenté considérablement, et chacun des pays membres a vu augmenter sensiblement son niveau de vie.

Toutes les régions bénéficient

- Le libre-échange entre le Canada et les États-Unis profitera à toutes les régions du Canada et à *tous* les secteurs d'activité largement définis. Les consommateurs bénéficieront d'un plus grand choix de biens offerts à meilleur prix. L'élimination des droits tarifaires entre le Canada et les États-Unis devrait réduire d'environ 5 pour cent le coût des biens de consommation américains importés au Canada. Les

entreprises en profiteront grâce à une réduction du prix de biens intermédiaires importés, à l'abaissement des coûts de production permis par la réalisation d'économies d'échelle, et à la réduction des incertitudes accompagnant un accès plus sûr à l'important marché des États-Unis.

- Même les secteurs les plus protégés au Canada bénéficieront du libre-échange canado-américain, et ce pour plusieurs raisons. En premier lieu, les secteurs qui sont très protégés au Canada le sont le plus souvent aux États-Unis, de sorte que l'élimination des obstacles commerciaux entre les deux pays ne modifiera guère la compétitivité relative de ces secteurs. En deuxième lieu, les industries bénéficiant d'une plus forte protection ont souvent la possibilité de réduire sensiblement leurs coûts de production grâce à la spécialisation et à l'allongement des séries de production que rendra possible un accès amélioré et plus sûr à l'énorme marché américain. En troisième lieu, l'élimination des droits tarifaires abaisseront le coût des produits importés non seulement pour les consommateurs, mais aussi pour les producteurs. Cela permettra aux industries canadiennes qui utilisent des produits intermédiaires importés des États-Unis de réduire leurs frais de production et de devenir plus compétitives non seule-

ment aux États-Unis, mais également dans les marchés d'outre-mer tels ceux de la CEE.

Nouveaux emplois créés

- L'accord de libre-échange ne demandera pas longtemps pour accroître le revenu réel et le niveau de vie au Canada: ses avantages se feront sentir sous la forme d'une croissance économique plus vigoureuse, de prix plus faibles et d'une création d'emplois améliorée peu après sa mise en oeuvre. D'après les estimations du ministère des Finances, 120,000 nouveaux emplois nets seront créés d'ici 1993 par suite de l'accord, seulement cinq ans après le début de son application. Le nombre de nouveaux emplois continuera d'augmenter à mesure que l'accord sera mis pleinement en oeuvre.
- D'autres études préparées antérieurement à l'accord de libre-échange Canada-États-Unis, et fondées sur des hypothèses divergentes quant au calendrier d'instauration du libre-échange et de l'étendue des réductions de barrières non tarifaires, en sont arrivées à la même conclusion: la libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis engendrera des avantages considérables pour le Canada. Par exemple, le Conseil économique du

Canada a estimé que 350,000 nouveaux emplois seraient créés 10 ans environ après l'élimination graduelle de toutes les barrières tarifaires et non tarifaires. Les barrières tarifaires seront complètement éliminées d'ici 1998, dans le cadre de l'accord de libre-échange Canada-États-Unis. De même, Wharton Econometrics projetait que l'accord de libre-échange engendrerait 240,000 nouveaux emplois une fois toutes les barrières commerciales bilatérales complètement éliminées, alors que l'analyse d'Informetrica démontrait que le libre-échange engendrerait quelque 200,000 nouveaux emplois lorsque les barrières existantes au commerce auront été complètement éliminées.

- Les avantages découlant de l'accord sur le plan de la production et de l'emploi joueront un rôle de premier plan dans le maintien des résultats satisfaisants enregistrés par l'économie canadienne depuis quelques années. Au cours des trois dernières années, par exemple, la croissance de l'emploi a dépassé les 300,000 emplois par an en moyenne. En l'absence de l'accord de libre-échange, un nombre appréciable d'emplois serait menacé au Canada dans l'éventualité d'une montée du protectionnisme aux États-Unis. Des scénarios hypothétiques portent à croire que 75,000 emplois ou plus pourraient disparaître d'ici le milieu de la prochaine

décennie si le protectionnisme s'accroissait aux États-Unis. En fournissant un accès plus sûr au marché américain, l'accord maintiendra également la sécurité de ces emplois pour les Canadiens.

- L'accord de libre-échange constitue pour le Canada une nouvelle étape dans une marche historique vers la libéralisation du commerce. Les droits tarifaires canadiens ont suivi une tendance marquée à la baisse depuis 30 ans, en raison des négociations menées sous l'égide du GATT et de plusieurs accords commerciaux propres à des secteurs particuliers, comme le Pacte de l'automobile. Les droits tarifaires canadiens moyens appliqués aux importations venant des États-Unis sont passés de 14 pour cent en 1960 à 4.5 pour cent en 1987.
- Nos droits de douane ayant déjà diminué par le passé, l'effort d'adaptation au cours de la transition au libre-échange sera réduit et devrait pouvoir être fourni sans difficulté par une économie canadienne en croissance, compétitive, dynamique et souple. Le ministère des Finances estime que le libre-échange amènera environ 1.5 pour cent de tous les salariés à changer de secteur d'emploi. Cela se traduira par un nombre approchant les 16,000 travailleurs par an en moyenne au cours des 10 années de la phase de transition de l'accord — et aux alentours

de 25,000 travailleurs dans l'éventualité où les transferts intra-industries comme interindustries sont comptabilisés. Il s'agit là d'un chiffre extrêmement faible par rapport à l'expérience du passé et à l'adaptation qui est observée normalement dans l'économie canadienne: chaque année, par exemple, on remarque au Canada cinq millions de changements d'emploi touchant plus de quatre millions de travailleurs. De plus, au cours des trois dernières années seulement, plus d'un million de nouveaux emplois ont été créés. L'accord imprimera un élan supplémentaire à ce processus déjà vigoureux de création d'emplois.

Programmes d'adaptation

- Non seulement l'ampleur de l'adaptation requise sera infime par comparaison avec les changements qui se déroulent normalement dans l'économie canadienne, mais le gouvernement fédéral a déjà mis en place toute une gamme de programmes aidant les particuliers et les entreprises à s'adapter à l'évolution de la conjoncture des affaires et du marché du travail. Parmi les programmes visant l'adaptation de la main-d'oeuvre figurent les Services d'adaptation industrielle, la Planification de l'emploi et l'Assurance-chômage. Des programmes aident également les entreprises canadiennes à exploiter directe-

ment les possibilités nouvelles ouvertes par l'accord de libre-échange, notamment: le service de délégués commerciaux fournis par le ministère des Affaires extérieures, le programme d'expansion des marchés d'exportation; et la nouvelle approche à l'expansion régionale que comportent les programmes et services prévus par l'agence chargée du développement dans le Canada Atlantique, l'Office de diversification de l'Ouest et l'Initiative économique fédérale en Nord-Ontario. Le Premier ministre a annoncé récemment la création d'un conseil consultatif de l'adaptation, composé de représentants des milieux d'affaires, du monde du travail, des organismes de consommateurs et d'universitaires, qui seraient chargés de conseiller le gouvernement sur l'efficacité de ces programmes ainsi que d'autres dans le contexte de l'accord de libre-échange.

- La conclusion générale est donc que le libre-échange entre le Canada et les États-Unis entraînera une amélioration appréciable du niveau de vie au Canada, non seulement à long terme, mais aussi pendant la période de transition. Cette conclusion est étayée non seulement par la plupart des analyses effectuées par des organismes de recherches privés ou publics, mais aussi par l'expérience vécue par d'autres pays qui ont libéralisé leurs

échanges par le passé, et par l'expérience enregistrée par le Canada depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Le gouvernement est fermement engagé à l'objectif de libéralisation du commerce multilatéral. L'accord de libre-échange canado-américain constitue une étape importante à la réalisation de cet objectif. Il lance également au reste du monde un signal retentissant de l'importance d'abaisser les barrières commerciales. Cet accord fournit un élan supplémentaire à la ronde courante de négociations du GATT et institue un modèle pour les accords commerciaux multilatéraux éventuels qui comprendront le commerce des services et de l'agriculture.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la :

Direction de la politique fiscale et
de l'analyse économique
Ministère des Finances
L'Esplanade Laurier
140, rue O'Connor
Ottawa
K1A 0G5
Téléphone (613) 996-0321



Ministère des Finances
Canada

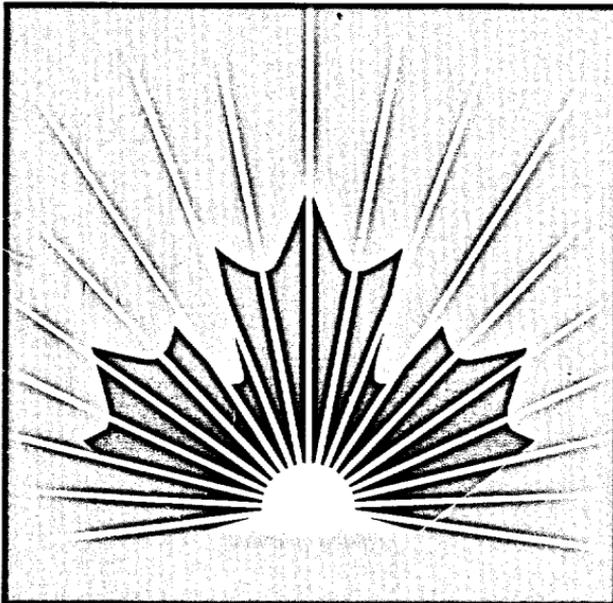
Department of Finance
Canada

doc
CA1
EA
88C10
EXF

THE CANADA-US TRADE AGREEMENT

AN ECONOMIC ASSESSMENT

◻ EXECUTIVE ◻ SUMMARY ◻



Canada

.b2156465(E)
.b2156453(E)

NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

FEB 26 1988

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

"Since we came to office in September 1984, the government has followed a comprehensive, consistent and credible program for economic renewal. The goal is clear: to revitalize the Canadian economy and create more productive and higher quality jobs for Canadians. Achieving this goal requires confident producers and an efficient and flexible economy, one that can continue to go head-to-head with the world's best and compete on equal terms....

"Canada is now the only major industrial country without secure access to a large, high-income market; the Free Trade Agreement will provide enhanced and more secure access to the huge U.S. marketplace. The Free Trade Agreement will provide greater opportunities for economies of scale in Canadian production and marketing and this will encourage greater productivity and stimulate innovation. In short, the Agreement will lead to a more efficient and lower-cost Canadian economy. A stronger and more productive economy will allow us to better support our social programs and further advance our cultural identity....

"This Free Trade Agreement reflects the confidence and determination of those who have a forward looking vision for

43-2117-868 (10)
43-2117-267 (10)

Canada. I believe that Canadians will accept the challenge of free trade and the opportunities it presents for a richer and more confident future. Better economic performance is the challenge for all Canadians. Free trade is a key step along the road to economic renewal, ensuring an economic legacy for our children benefiting our richly endowed country."

A handwritten signature in cursive script that reads "Michael H. Wilson".

The Honourable Michael H. Wilson
Minister of Finance

Main Impacts of the Free Trade Agreement

In the November 1984 *Agenda for Economic Renewal*, the government indicated its support for a new round of multilateral trade negotiations under the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) and its intentions to explore various options for bilateral trade liberalization with the United States. These are key elements in the government's blueprint for renewing the long-term health of the Canadian economy.

On October 4, 1987, the Governments of Canada and the United States agreed in principle on the elements to be included in a free trade agreement. The legal text of the Agreement was tabled in the House of Commons on December 11, 1987 and signed by the Prime Minister on January 2, 1988. The Agreement will eliminate barriers to trade in goods and services between the two countries. It will facilitate fair competition within the free trade area and liberalize the conditions for cross-border investment.

The Agreement will also establish effective procedures for the joint administration of its provisions and the resolution of disputes.

This report provides an analysis of the economic impacts of the Free Trade Agreement, based on research undertaken at the Department of Finance and elsewhere. The main conclusions are the following:

- The elimination of trade barriers between Canada and the United States will raise

Canadian real income in the long term by *at least* 2.5 per cent. This represents a *permanent* real income gain of \$12 billion annually in today's dollars, or an increase of about \$450 per capita annually in real purchasing power. This is equivalent to a real income gain of about \$1,800 per year for a Canadian household of four.

Additional Benefits

- This 2.5-per-cent gain in real income likely underestimates the size of the economic benefits resulting from the Agreement. There are other benefits that are likely to flow from the Agreement and, while they may be difficult to measure, they are nonetheless real and potentially very large. These include benefits that will result from freer trade in services, liberalization of conditions for cross-border investments, a reduction in uncertainty due to more secure access to the large U.S. market, and a more flexible and more innovative economy. As well, the Free Trade Agreement increases the likelihood that the current round of GATT negotiations will be successful, leading to further reductions in multilateral trade barriers and increased international trade.
- Experiences of countries which have liberalized their international trade provide strong support to the conclusion that the Free Trade Agreement will generate significant economic benefits for Canada.

One of these examples is the experience of countries which formed the European Economic Community (EEC) in 1958. In the 10 years following the formation of the EEC, internal EEC trade rose substantially and each of the member countries significantly improved its standard of living.

All Regions Benefit

- Free trade between Canada and the United States will benefit *all* Canadian regions and *all* broadly defined industrial sectors. Consumers will gain as a result of the broader availability of goods at lower prices. As a result of eliminating Canada-U.S. tariffs, the cost of U.S. consumer goods imported into Canada should be reduced by about 5 per cent. Businesses will gain through reduced prices of imported intermediate goods, lower production costs made possible by the realization of economies of scale, and reduced uncertainty as a result of the more secure access to the large U.S. market.
- Even Canada's more protected industries will benefit from Canada-U.S. free trade, for several reasons. First, those industries which receive high protection in Canada are often highly protected in the United States as well, so that the elimination of trade barriers between the two countries will leave the relative competitive position of these industries largely unaffected. Second, the more highly protected indus-

tries often have the potential to substantially reduce production costs through specialization and longer production runs which will be made possible by the improved and more secure access to the huge U.S. market. Third, removing tariffs will lower the cost of imported products, not only for consumers but for producers as well. This will allow Canadian industries using intermediate products imported from the United States to reduce their production costs and become more competitive, not only in the U.S. but also in overseas markets such as the EEC.

New Jobs Created

- The Free Trade Agreement will not require a long period to increase Canadian real income and standards of living; its benefits will become apparent in terms of stronger economic growth, lower prices and enhanced job creation shortly after its implementation. Department of Finance estimates suggest that 120,000 net new jobs will be created by 1993 as a result of the Agreement, only five years into the phasing in of the Agreement. The number of new jobs will continue to grow as the Agreement is fully implemented.
- Other studies prepared prior to the Canada-United States Free Trade Agreement, and based on differing assumptions about the speed of implementation of free trade and the extent of reductions in non-

tariff trade barriers, arrived at the same conclusion: Canada-U.S. free trade will generate substantial economic benefits for Canada. For example, the Economic Council of Canada estimated that 350,000 new jobs would be created about 10 years after the full phasing-out of all tariff and non-tariff barriers. Under the Canada-U.S. Free Trade Agreement, tariff barriers will be fully phased out by 1998. Wharton Econometrics similarly projected that Canada-U.S. free trade would generate 240,000 new jobs after the full elimination of all bilateral trade barriers, while Informetrica's analysis showed that Canada-U.S. free trade would create as many as 200,000 new jobs once existing trade barriers were fully phased out.

- The output and employment benefits of the Agreement will play a major role in maintaining the robust economic gains the Canadian economy has achieved in recent years. Over the last three years, for example, employment growth has averaged over 300,000 jobs per year. In the absence of the Free Trade Agreement, a substantial number of Canadian jobs would be at risk in the event of a rise in U.S. protectionism. Illustrative scenarios suggest that 75,000 or more jobs could be lost by the middle of the next decade in the event of increased U.S. protectionism. By providing more secure access to

the U.S. market, the Agreement will maintain these jobs for Canadians as well.

- The Free Trade Agreement is, for Canada, another step in an historical trend toward trade liberalization. Canadian tariff rates have shown a marked downward trend in the last 30 years as a result of negotiations under the GATT and several sector-specific trade agreements such as the Auto Pact. Average Canadian tariff rates on imports from the United States have fallen from 14 per cent in 1960 to 4.5 per cent in 1987.
- Consistent with our past experience of declining tariffs, the adjustment requirements during the transition phase to free trade will be small and should be easily handled by a growing, competitive, dynamic and flexible Canadian economy. The Department of Finance estimates that free trade will lead to about 1.5 per cent of all employees changing their industry of employment. This would amount to about 16,000 workers per year on average, over the 10-year transition phase of the Free Trade Agreement – and around 25,000 workers if intra-industry job changes are taken into account as well as inter-industry. These estimates are very small compared to past experience and to the adjustments that normally occur in the Canadian economy – every year for instance, there are five million job changes in Canada, involving more than

four million workers. In addition, in the past three years alone, more than one million new jobs have been created. The Agreement will provide further impetus to this already strong pace of job creation.

Adjustment Program

- Not only will the size of the adjustment requirements be small compared to the changes that normally occur in the Canadian economy, but the federal government has in place a wide array of programs to assist individuals and businesses to adapt to changes in business and labour market conditions. Programs directed at labour adjustment include the Industrial Adjustment Service, the Canadian Jobs Strategy and unemployment insurance. Programs are also in place to help Canadian businesses to capitalize directly on the new opportunities created by the free trade arrangement, including: the Trade Commissioner service provided by the Department of External Affairs; the Program for Export Market Development; and the new approach to regional development embodied in the programs and services of the Atlantic Canada Opportunities Agency, the Western Diversification Office and the Federal Economic Development Initiative in Northern Ontario. The Prime Minister has recently announced the establishment of an Advisory Council on

Adjustment, to be composed of representatives from business, labour, consumer organizations and academics, to advise the government on the effectiveness of these and other programs in the context of the Free Trade Agreement.

- The overall conclusion, therefore, is that free trade between Canada and the United States will lead to a sizeable improvement in Canadian living standards, not only in the long term but also during the transition period. This conclusion is supported not only by most analyses prepared by private and public research organizations, but also by the actual experience of other countries which have liberalized their trade in the past and by Canada's own postwar experience.

The government is strongly committed to the objective of multilateral trade liberalization. The Canada-United States Free Trade Agreement is a major step towards that objective. It also sends a strong signal to the rest of the world of the importance of reducing trade barriers. The Agreement provides additional momentum to the current round of GATT negotiations and pioneers a model for future multilateral trade agreements that include trade in services and agriculture.

For further information contact:

Fiscal Policy and Economic Analysis Branch

Department of Finance

L'Esplanade Laurier

140 O'Connor Street

Ottawa

K1A 0G5

Telephone (613) 996-0321



Department of Finance
Canada

Ministère des Finances
Canada